



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Procès-verbal du Comité Stratégique Emploi-Formation

Réunion du :	Mardi 16 septembre 2025
à :	14h30
Présidence :	MME. Elodie CROCQ
Présent(e)s :	MM. Paul-Hervé DOUILLARD, Didier ESOR, Baptiste FAROCHE, Daniel FONTENIAUD, Hubert FOURNIER, Sylvain GRIMAUULT, Philippe LE YONDRE, Joël MALIN et Alain SARS MME. Pauline BLONDEAU
Assistent à la séance :	MM. Vincent CHEVALIER, Valentin COUDERT et Philippe DUMAS
Excusés :	MM. Laurent CHATREFOUX, Antoine EMMANUELLI et Didier VALSAQUE

La Présidente du Comité Stratégique Emploi-Formation (CSEF), Elodie Crocq, souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres : Pauline Blondeau (représentante du COMEX) et Paul-Hervé Douillard (représentant de la LFFP).

I. Cursus de formation SHN et anciens internationaux

La Fédération Française de Football (FFF) et l'Institut Emploi Formation du Football (IEFF) sont régulièrement sollicités par des anciens joueurs internationaux de l'Equipe de France pour suivre la formation du Brevet d'Entraîneur de Football (BEF) : Ces sollicitations peuvent parfois mettre en difficulté la FFF et l'IEFF en raison du calendrier et des contraintes de volumétrie imposées aux Ligues régionales.

Il est également à noter que certains anciens internationaux choisissent de suivre leur formation d'entraîneur à l'étranger.

Afin de travailler sur un dispositif adapté, le CSEF valide la constitution d'un groupe de travail dédié dont la composition est la suivante :

- Hubert Fournier, Directeur Technique National
- Laurent Chatrefoux, Responsable Formation au sein de la DTN
- Denis Moutier, Conseiller Technique National
- Paul-Hervé Douillard, Directeur LFFP
- Didier Esor, Gérant IEFF
- Baptiste Faroche, Directeur IEFF
- Représentant Unecatf
- Représentant UNFP / Eurosport Reconversion
- Morgane Duval, Représentante Foot Unis
- Elisabeth Loisel, Représentante SHN au COMEX
- Elodie Crocq, Présidente du CSEF

II. Cas du District d'Alsace

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

87, Boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15 - T. +33 (0)1 44 31 73 00 - F. +33 (0)1 44 31 73 73 - FFF.fr

N° TVA Intracommunautaire : FR 433 0374 2480 - N° Siret : 303 742 480 000 62



La Ligue du Grand Est de Football (LGEF) et le District d'Alsace souhaitent expérimenter la gestion des formations suivantes au niveau départemental :

- Les Certificats Fédéraux Initiateurs (CFI)
- Les formations issues du dispositif Tout Terrain
- Les Diplômes Fédéraux (DF)

Après des échanges nourris, les membres du CSEF décident de refuser d'accorder une expérimentation à la Ligue du Grand Est de Football et au District d'Alsace. Le principe de régionalisation des formations doit rester un principe fort afin de permettre une meilleure cohérence des contenus de formation et un fonctionnement harmonieux des démarches administratives au sein de chaque Ligue. L'enjeu actuel est donc de limiter ce type de dérogation et non d'en créer d'autres. Un courrier officiel sera transmis en ce sens à la Ligue du Grand Est de Football.

Les membres du CSEF sollicitent la Commission FAFA Emploi-Formation pour que les règles de la régionalisation soient pleinement appliquées en ce qui concerne les tarifs et la distribution des bons de formation.

III. Etat des lieux des TFP en apprentissage

Baptiste Faroche présente aux membres du CSEF les données consolidées de la saison 2025/26 sur le nombre d'apprentis en formation sur les Titres à Finalité Professionnelle de la FFF au 16 septembre :

- Nombre prévisionnel d'apprentis : 983
- Nombre d'apprentis réels : 834
- Nombre de contrats édités : 816
- Nombre de contrats signés : 750

Malgré de nouvelles formations, la tendance est à la baisse pour plusieurs raisons :

- La réduction des aides à l'apprentissage a limité l'attrait des clubs pour ce dispositif
- La session BMF Apprentissage avec l'AC Ajaccio n'a pu être mise en place du fait de la liquidation judiciaire du club
- Les profils traditionnels sur le BEF ont été plus nombreux que prévus réduisant ainsi la part des apprentis
- Le nombre d'apprentis CDSSA a été plus faible que prévu en raison d'un environnement concurrentiel et d'une formation sur 16 mois difficile à assumer pour les clubs

Didier Esor émet l'idée que les règles de volumétrie pourraient permettre de mettre en place des vases communicants entre les Ligues rencontrant des difficultés à remplir leurs sessions et les Ligues devant refuser un grand nombre de candidats. Ce sujet sera discuté lors du CSEF de début d'année 2026 abordant la méthodologie de détermination de la volumétrie.

IV. Mission de préfiguration

Valentin Coudert présente aux membres du CSEF le lancement de la mission de préfiguration à la création d'un service Recherche et Développement au sein de l'IEFF.

Cette mission a pour objectif d'étudier l'opportunité de la création d'un tel service pour permettre la structuration et le développement du football par la formation.



Le service Recherche et Développement devra à l'avenir permettre de :

- Recueillir en continu les besoins actuels et futurs en formation
- Confirmer l'opportunité d'ouvrir une formation en vérifiant l'existence d'un bassin de stagiaires
- Proposer une solution de formation sur mesure
- Déployer les formations adaptées

La mission de préfiguration va tout d'abord cartographier les premiers besoins en formation à travers des entretiens auprès de diverses Directions de la FFF et de syndicats afin de structurer la démarche et de définir son déploiement.

Hubert Fournier souhaiterait que la Direction Technique Nationale (DTN) puisse être sollicitée dans les entretiens, notamment sur les perspectives de la mise en place de la formation d'analyste vidéo.

Paul-Hervé Douillard propose de se baser sur les cahiers des charges de la FFF (licence Club, LFFP, centres de formation, ...) pour identifier les formations utiles aux métiers demandés.

Joël Malin et Philippe Le Yondre rappellent que la très grande majorité des clubs de football sont de petits clubs amateurs dont les besoins en formation sont généralistes.

Les résultats de cette mission seront présentés aux membres du CSEF en février 2026 pour déterminer sa poursuite ou non.

V. Lancement de la Communauté Employeur

Baptiste Faroche présente aux membres du CSEF le lancement de la Communauté Employeur le 26 août dernier par le service Emploi et Insertion Professionnelle. L'objectif est de créer un réseau des clubs employeurs pour relayer de l'information, structurer l'emploi et développer le lien entre les clubs, les Ligues et l'IEFF.

La Communauté Employeur est disponible sur LinkedIn et regroupe, au 11 septembre, 364 membres représentant 305 clubs. Sylvain Grimault indique que les sujets liés à l'emploi ont été plébiscités par les clubs présents au lancement du Conseil consultatif des clubs amateurs.

VI. Composition de jurys

Le CSEF valide la composition des jurys suivant :

- Brevet de Moniteur de Football (BMF) Martinique



Qualité	Titulaire	Suppléant
Président du jury	Mario BOCALY	
Président de la Ligue ou son représentant	Dominique JEAN	
Cadre technique de la FFF	Yannick DESMONTIL	
Cadre technique de la FFF	Charlaine MARIE JEANNE	
Personne qualifiée	Michel NISAS GUY	
Représentant de l'UNECATEF ou du GEF	Mesnil BOUNGO	
Représentant de l'U2C2F ou de l'AEF	Marie Rose VENTADOUR	

- Brevet de Moniteur de Football (BMF) Guadeloupe

Qualité	Titulaire	Suppléant
Président du jury	Thierry MONTAGNE	
Président de la Ligue ou son représentant	Jean DARTRON	
Cadre technique de la FFF	Stanley NOEL	
Cadre technique de la FFF	Larry OPET	
Personne qualifiée	Myriam BABIELLE	
Représentant de l'UNECATEF ou du GEF	Jean-Yves VADIMON	
Représentant de l'U2C2F ou de l'AEF	Albert RICHARD	

- Brevet d'Entraîneur Professionnel de Football (BEPF)

Qualité	Titulaire	Suppléant
Président du jury ou son représentant	Pierre MANKOWSKI	David GUION
Président de la FFF ou son représentant	Elodie CROCQ	Pauline BLONDEAU
DTN ou son représentant	Hubert FOURNIER	Patrick PION
Cadre Technique de la FFF ou son représentant	David MARRAUD	Laurent LAUZUN
UNECATEF	Sylvain MATRISCIANO	Richard DEZIRE
FOOT UNIS	Matthieu BERDAH	Morgane DUVAL



- Brevet d'Entraîneur Formateur de Football (BEFF)

Qualité	Titulaire	Suppléant
Président du jury ou son représentant	Manuel PIRES	David GUION
Président de la FFF ou son représentant	Elodie CROCQ	Pauline BLONDEAU
DTN ou son représentant	Hubert FOURNIER	Patrick PION
Cadre Technique de la FFF ou son représentant	Laurent LAUZUN	David MARRAUD
UNECATEF	Sylvain MATRISCIANO	Richard DEZIRE
FOOT UNIS	Matthieu BERDAH	Morgane DUVAL

La prochaine réunion du Comité Stratégique Emploi Formation se tiendra d'ici la fin de l'année civile à la Fédération Française de Football.